Option Découverte Professionnelle 3 heures (DP3)

publié le 04/07/2012 - mis à jour le 06/07/2012

1. LES OBJECTIFS

Cette option facultative s'intègre tout à fait dans le parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF). Les objectifs de l'option DP3 consistent à apporter aux élèves une première connaissance du monde professionnel par une découverte des métiers, du milieu professionnel et de l'environnement économique et social. Elle participe à l'éducation à l'orientation et à la citoyenneté et contribue à élargir et compléter la culture générale des collégiens. Elle mobilise et enrichit des compétences et connaissances générales, acquises ou en voie d'acquisition dans les autres enseignements.

Les compétences et connaissances spécifiques visées par l'option sont structurées autour de trois axes de découverte : les métiers et les activités professionnelles, les organisations, les lieux et les modalités de formation.

2. CONSTITUTION DE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

Il s'agit de constituer une équipe pédagogique motivée pour alterner la prise en charge des séquences (visites, recherche de partenaires, concertation avec le conseiller d'orientation psychologue (COP) etc.). Cette équipe se veut pluridisciplinaire : peuvent s'y joindre d'autres membres de l'équipe éducative (professeur documentaliste, conseiller d'orientation psychologue, conseiller principal d'éducation, ...).

3. QUI PEUT S'INSCRIRE À CETTE OPTION ?

Cette option est ouverte à tout élève de 3ème (à l'exception d'une autre option évaluée pour le diplôme national du brevet). Cet enseignement est donc proposé à des élèves issus de différentes divisions, et doit être une option attractive et non une pré-orientation pour élèves fragiles.

4. ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

L'équipe pédagogique accorde une attention particulière à l'élaboration d'une progression annuelle s'appuyant sur un projet collectif prenant en compte à la fois les projets émergents des élèves et les objectifs assignés à l'option.

Les trois heures hebdomadaires peuvent être groupées. Un autre choix est souvent de grouper deux heures/semaine plus une troisième heure annualisée.

5. ÉVALUATION DES ÉLÈVES

L'évaluation s'appuie sur les activités de synthèse et de restitution des élèves : exposés oraux, panneaux d'exposition, documents numériques.

Les partenaires peuvent être associés à cette évaluation.

La moyenne annuelle de l'option DP3 est prise en compte pour le diplôme national du brevet (DNB) : les points obtenus au-dessus de dix s'ajoutent au total des points du contrôle continu apparaissant sur la fiche brevet.

(Source : E.S.E.N.)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.